

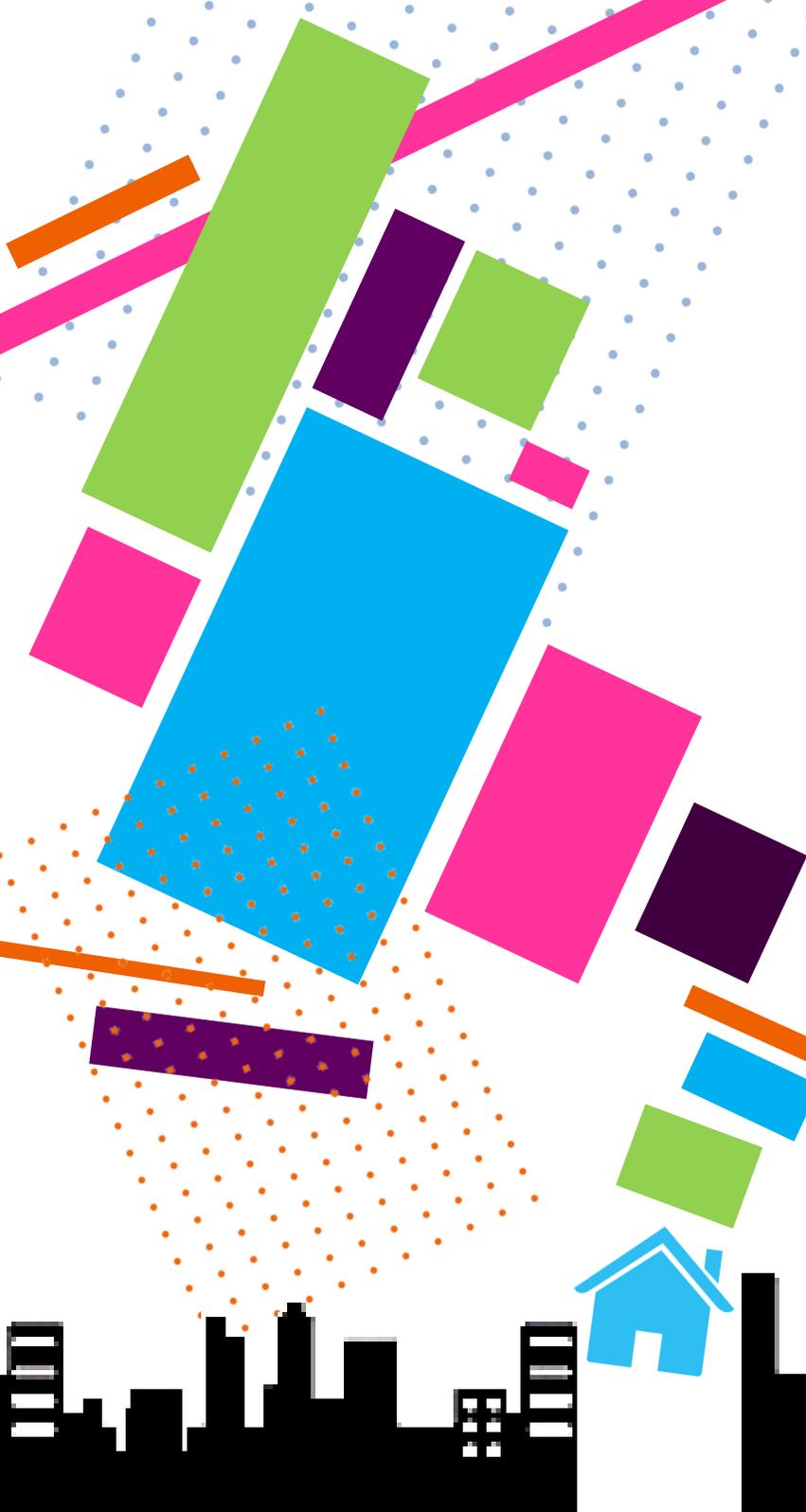


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Centre Social et Culturel Charpennes Tonkin

MERCREDI 24 JUIN 2020 A 18H

En raison de la crise sanitaire, seuls les membres du conseil d'administration, la direction, l'assistante de direction et la comptable seront présents.



SOMMAIRE

Rapport moral et d'orientation	4
Rapport d'activité	6
Pôle Petite Enfance.....	7
Pôle Enfance.....	10
Pôle Jeunesse.....	13
Pôle Adultes/Familles.....	19
La biblichaussette.....	26
Rapport financier	28
Résultat de l'exercice 2019.....	30
Produits et recettes de l'exercice 2019.....	31
Observations sur les produits et recettes.....	32
Les subventions.....	33
Contributions de la CAF et de Villeurbanne en mise à disposition de ressources.....	34
Dépenses de l'exercice 2019.....	35
Dépenses de personnel de l'exercice 2019.....	36
Observations sur les dépenses.....	37
Conclusion.....	38
Annexes	39
Résolutions	52

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION



RAPPORT MORAL 2019

Bienvenue à tous et merci pour votre présence.

Après cette difficile et pénible période de confinement, je vous propose un rapport moral court et concis.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, le Centre Social et Culturel Charpennes Tonkin est d'abord une maison commune, un espace de dialogue, d'écoute et de rencontre, un lieu d'innovation et de valorisation, même si elle est actuellement éclatée, elle reste ouverte à tous.

La rénovation du Centre Social :

Les activités du Centre Social ont été relocalisées, en novembre 2018 sur 5 sites et les locaux vidés mis à disposition de la maîtrise d'ouvrage.

Toutefois les travaux n'ont pas pu démarrer comme souhaités d'une part suite à des divergences sur le permis de construire entre les propositions de la maîtrise d'ouvrage et les demandes des autorités administratives et d'autre part sur la recherche de financement et l'attribution des lots auprès des professionnels du bâtiment.

La plupart des activités du Centre Social se sont donc toutes déroulées dans des locaux provisoires :

- EAJE les Tonkinous rue Lakanal.
- Les activités de loisirs enfants (3 à 10 ans) au sein de l'école Louis Armand.
- Les activités de loisirs adolescents et la plupart des activités adultes dans la salle du collège du Tonkin.
- Les actions linguistiques et d'accompagnement à la scolarité, les actions familles et seniors et un accueil de proximité dans le préfabriqué posé dans la cour au 11 rue Bat-Yam.
- L'accueil principal, les activités administratives et l'atelier informatique sur la dalle des Samouraïs dans les locaux de l'ancienne poste.
- Seul le jardin des couleurs est resté dans ses locaux, rue Louis Guérin.

Il a fallu aux professionnels et bénévoles se familiariser avec leur nouvel environnement et je voudrais les remercier chaleureusement pour cette adaptation rapide avec une prise en charge rapide des demandes des participants.

Le centre a donc fonctionné toute l'année 2019 dans ce nouvel environnement. Si cela a engendré parfois quelques dysfonctionnements, ceux-ci ont été rapidement réglés par l'équipe de direction et toutes les activités se sont déroulées correctement.

Cette situation va perdurer toute l'année 2020 (les travaux ont commencé en mars pour une durée d'une année ...).

Projet Social :

Nous sommes à mi-chemin de notre projet social actuel qui se terminera en 2021 et je ne veux pas vous en rappeler ni les 3 axes, ni les finalités, ni les objectifs (voir AG de mai 2019) mais je peux vous assurer que c'est une grande préoccupation de notre direction, du personnel et des administrateurs de s'efforcer, malgré les aléas, de les atteindre.

Un travail permanent d'évaluation a été entrepris et comme il est difficile d'évaluer l'ensemble des actions du centre social, certaines d'entre elles ont été repérées et choisies pour leur pertinence.

Plusieurs moments de travail ont été réalisés, que ce soit entre les professionnels ou encore lors d'une rencontre administrateurs et professionnels le samedi 9 mars 2019. Ce travail d'évaluation se poursuit sur l'année 2020 et nous permettra de finaliser le projet 2021/2024.

Collaboration Fédé, Centres Sociaux :

En 2018, nous avons préparé une convention tripartite entre la Ville, la caf et l'ensemble des Centres Sociaux de Villeurbanne. Cette convention a été signée par l'ensemble des participants le 12 février 2019 et mise en application.

Sous l'égide de la Fédération des Centres Sociaux du Rhône, nous avons commencé à mettre en œuvre cette convention sur des points communs à tous les centres sociaux de la Ville; communication, etc.

Nous poursuivrons cette collaboration en l'étendant prochainement à d'autres points.

Notons que Mme Elisabeth Travi, membre de notre CA, a été élue administrateur de la Fédération et nous informe régulièrement.

Ressources humaines :

En 2018 nous avons accueilli Nadia Mahé, directrice et Nadia Saïdi, directrice adjointe.

En 2019 nous avons dû procéder à de nombreux remplacements suite à du personnel démissionnaire ou absent pour cause de maladie, maternité ou congé parental.

Le professionnalisme de chacun, ancien ou nouveau, a permis de maintenir une qualité d'accueil et de service de qualité.

2020 :

Cette année, dans la continuité de 2019, nous préparons activement avec l'aide de nos adhérents, habitants et partenaires du quartier le nouveau projet social.

Dans le même temps nous anticipons le retour dans les locaux rénovés aussi bien d'un point de vue organisationnel que matériel. Si les travaux se déroulent sans trop de difficultés, nous pouvons espérer un retour à la fin du premier semestre.

Nos finances :

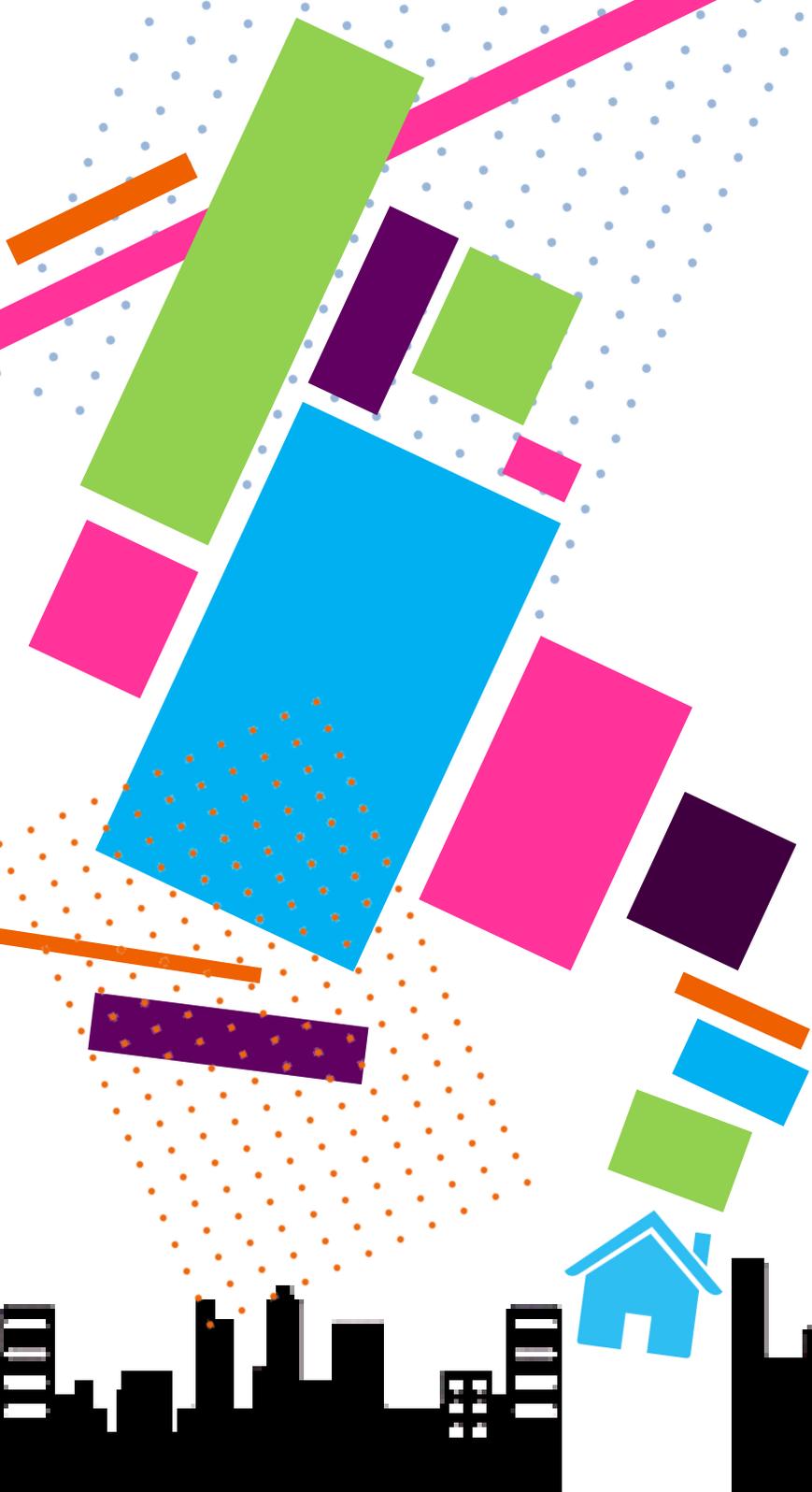
Les finances du Centre Social se portent bien et elles vont nous permettent d'améliorer sensiblement les locaux situés au sous-sol et l'aménagement global de la structure.

Je remercie, ainsi que l'ensemble des administrateurs, la direction, le personnel et les bénévoles pour leur professionnalisme.

Je vais maintenant passer la parole à notre trésorier.

**Le Président,
Bernard CLUZEAU**

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Pôle Petite Enfance : Le Jardin des Couleurs

Présentation de l'action :

Une structure collective qui accueille les enfants de 2 à 4 ans du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. C'est une structure à dimension humaine qui peut accueillir jusqu'à 9 enfants. C'est également un lieu de première socialisation pour l'enfant dans lequel il expérimente les prémises de l'autonomie ; découvre en douceur la vie en collectivité en s'initiant aux premières relations sociales avec d'autres enfants et avec les adultes et poursuit son développement affectif, intellectuel et cognitif aux travers de divers projets d'activité.

Les professionnelles, grâce à une réciprocité entre l'enfant et l'adulte, construisent l'estime mutuelle de chacun et facilite ainsi l'entrée à l'école maternelle. L'aménagement de l'espace lui permet de développer sa créativité, d'expérimenter, de jouer et de grandir à son propre rythme. L'accueil individualisé de l'enfant et de sa famille facilite les échanges parents-professionnelles dans un réel souci de coéducation. Soutenus et valorisés dans leurs fonctions parentales, les parents peuvent s'investir dans la vie de la crèche et plus largement du centre social. L'équipe initie chaque jour des valeurs de respect, de partage, de solidarité et d'entraide.

Résultats :

Le Jardin des Couleurs est l'une des portes d'entrée vers le centre social, offrant aux familles la possibilité de bénéficier d'une multitude de services, d'actions, d'événements à partager. Les parents s'impliquent dans les différents temps de rencontre organisés. La spécificité de l'accueil permet aujourd'hui de rendre possible l'accueil d'enfants porteurs de handicap et de soutenir des familles en difficultés.

Perspectives :

- Développer le partenariat avec les écoles maternelles.
- Développer des actions communes avec les autres Pôles du Centre Social.
- Renforcer le lien avec les Tonkinous avec comme objectif de nourrir l'identité éducative du Pôle Petite Enfance.
- Renforcer l'accessibilité à tous : enfants porteurs de handicap, familles en parcours d'emploi ou d'insertion.
- Questionner le fonctionnement de l'équipement.



Équipe :

- * 1 Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) Responsable du Pôle Petite Enfance
- * 1 EJE Référente de la structure
- * 1 Auxiliaire de Puériculture ou 1 Animatrice Petite Enfance
- * 1 Personne chargée de l'entretien des locaux

Quelques chiffres :

- * 53 Enfants différents
- * 43 Familles différentes

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne (Direction Petite Enfance)
- * Centre Médico-Éducatif (Vinatier)
- * Club des Assistantes Maternelles
- * Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités (OVPAR)

Pôle Petite Enfance : Les Tonkinous

Présentation de l'action :

Une structure collective qui accueille les enfants de 2 mois ½ à 4 ans du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h. En journée ou en demi - journée, avec ou sans repas, selon les besoins des familles.

L'enfant expérimente les prémisses de l'autonomie. Il découvre en douceur la vie en collectivité et s'initie aux premières relations sociales avec d'autres enfants et avec les adultes. L'aménagement de l'espace lui permet de développer sa créativité, d'expérimenter, de jouer et de grandir à son rythme.

L'accueil individualisé de l'enfant et de sa famille facilite les échanges parents-professionnelles dans un réel souci de coéducation. Soutenus et valorisés dans leurs fonctions parentales, les parents peuvent s'investir dans la vie de la crèche et plus largement du centre social. L'équipe initie chaque jour des valeurs de respect, de partage, de solidarité et d'entraide.

Résultats :

L'action s'inscrit au sein d'un centre social avec une vraie prise en compte individuelle de l'enfant et de sa famille. Les enfants s'enrichissent des différences culturelles et sociales de chacun, en participant aux animations festives du centre social, à des rencontres intergénérationnelles, à des sorties, Tonkinous café, Tonkinous festifs.

Les parents et les professionnelles coopèrent spontanément en créant un climat chaleureux, en mutualisant leurs savoirs faire, cuisine, couture, animation, chansons, décoration, troc de petits matériels entre familles, parent photographe. Cette implication des parents dans la vie quotidienne, dont les moments festifs favorise la qualité des relations.

Perspectives :

- Augmenter le nombre d'enfants accueillis au retour dans les nouveaux locaux.
- Renforcer l'accessibilité à tous : les familles les plus vulnérables et les enfants en situation de handicap.
- Développer le partenariat avec les écoles maternelles.
- Réactualiser le nouveau projet pédagogique.
- Renforcer les échanges avec le Jardin des Couleurs (JDC) : Echanges entre les enfants, échanges entre les familles des Tonkinous et du JDC.
- Mettre en place des sorties de proximité (ex : Médiathèque de Villeurbanne)



Équipe :

- * 1 Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) Responsable du Pôle Petite Enfance
- * 1 EJE de terrain en continuité de direction
- * 4 Auxiliaires de Puériculture
- * 1 Animatrice Petite Enfance
- * 1 Personne chargée de la restauration avec un temps auprès des enfants
- * 1 Personne chargée de l'entretien des locaux

Quelques chiffres :

- * 60 Enfants différents
- * 56 Familles différentes

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne (Direction Petite Enfance)
- * Maison de Retraite du Tonkin
- * Mamie Conteuses (Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités)

Pôle Petite Enfance : Mardi Petit

Présentation de l'action :

Un lieu d'accueil ouvert aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'une personne référente, les mardis de 14h à 18h, hors vacances scolaires.

L'enfant et l'adulte sont accueillis librement, le temps qu'ils souhaitent, sans inscription et réservation préalables.

Résultats :

La rencontre des enfants avec d'autres personnes, au-delà des liens familiaux, permet à l'enfant de découvrir un nouvel univers, d'acquérir une certaine autonomie, un début de socialisation facilitant la séparation.

Les liens enfants / parents sont renforcés. L'accompagnement des professionnels permet de prévenir les éventuels troubles de la relation enfants / parents ou de comportement de l'enfant. L'orientation si besoin vers d'autres services est facilitée.

Les parents partagent des expériences éducatives, mutualisent leurs savoirs faire, et ainsi dédramatisent en relativisant certaines situations. Cela permet de rompre l'isolement social de certains, la création de relations amicales, de réseaux d'entraide, d'échanges et une vraie solidarité au quotidien.

Les parents s'inscrivent également plus facilement aux actions et animations proposées par l'équipe du centre social.

Perspectives :

- Renforcer l'équipe d'accueillants grâce aux mises à disposition des institutions partenaires.
- Envisager un changement de lieu au retour dans les nouveaux locaux.



Équipe :

- * 1 Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) Référente du Pôle Petite Enfance
- * 1 Auxiliaire de Puériculture
- * 1 Travailleur social (mise à disposition par la CAF du Rhône)
- * 1 Bénévole

Quelques chiffres :

- * 189 Enfants différents
- * 6 Enfants en moyenne par séance
- * 30 Séances annuelles

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne (Direction Petite Enfance)
- * Métropole

Pôle Enfance : Accueil de Loisirs 3-10 ans

Présentation de l'action :

Un lieu d'accueil ouvert pour les enfants de 3 à 10 ans tous les mercredis hors vacances (de 12h à 18h) et durant toutes les périodes de vacances scolaires (de 8h à 17h30).

Les enfants sont répartis en quatre tranches d'âge : 3-4 ans, 4-5 ans, 6-7 ans et 8-10 ans. La capacité d'accueil est de 104 enfants.

Les objectifs du nouveau projet pédagogique (2019-2021) sont :

- Permettre à chaque enfant de vivre des vacances et temps de loisirs comme un moment de plaisir, d'enrichissement personnel et d'épanouissement.
- Permettre aux enfants de développer leur l'autonomie.
- Accompagner les enfants dans leur éveil aux autres et au monde.
- Permettre à chaque individu de se sentir en sécurité aussi bien sur le plan matériel que physique et affectif.
- Développer une relation des coéducations avec les familles.
- Être un espace de formation, d'expérimentation et de ressources pour l'équipe d'animation.

Résultats :

La mise en place de projets d'animation d'éveils sensoriels, culturels et sportifs, mais également de projets d'animation favorisent le choix de l'enfant, la réappropriation des espaces, l'imaginaire et la sensibilisation au développement durable.

Création d'animations et de projets transversaux avec la Biblichaussette et le Pôle Jeunesse.

Ce qui a évolué au regard des perspectives 2019 :

- Modification de la grille tarifaire
- Modification de l'organisation des inscriptions-réservations
- Réécriture du projet pédagogique

Perspectives :

- Mener une étude et réflexion sur l'accueil des enfants de moins de 6 ans.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Enfance
- * 1 Responsable Adjoint du Pôle Enfance
- * 12 Animateurs vacataires (dont 1 animatrice pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap)
- * Une équipe de 4 personnes pour la restauration et l'entretien des locaux

Quelques chiffres :

- * 356 Enfants différents (204 garçons et 152 filles)
- * 254 Familles différentes

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne (Direction Education, services des sports, services technique et bâtiment, cuisine centrale)
- * DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- * Centres Sociaux Villeurbannais

Pôle Enfance : CLAS – Accompagnement à la Scolarité Élémentaire

Présentation de l'action :

Cette action vise à soutenir les enfants et leurs familles dans leurs difficultés scolaires en proposant un accompagnement méthodologique et ludique. L'équipe travaille également à faciliter les relations des familles avec les écoles du quartier. Les enfants scolarisés en classe de CP à CM1 sont accueillis tous les lundis et jeudis de 16h à 18h.

Objectifs pédagogiques :

- Soutenir et accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- Développer l'autonomie des enfants dans leur scolarité et dans leur environnement quotidien.
- Valoriser les capacités et les compétences des enfants.
- Accompagner les familles et les enfants dans leurs relations avec les établissements scolaires.

Résultats :

Au moins une rencontre est organisée dans l'année entre les instituteurs et les bénévoles. Les retours sont positifs lors de ces bilans, notamment sur la complémentarité avec leurs enseignements et la progression des enfants suivis. Différents projets d'animation favorisant l'expression, la coopération et la confiance en soi sont mis en place, ainsi que la co-construction de projets du jeudi avec l'animatrice de la Biblichaussette et la création de soirées thématiques pour les parents.

Perspectives :

- Renforcer le partenariat avec les écoles Louis-Armand et Nigritelle Noire afin de travailler ensemble et non plus « à côté ».
- Recruter de nouveaux bénévoles et particulièrement des bénévoles avec un profil FLE.
- Accompagner les bénévoles et l'animatrice dans l'appropriation de la charte de l'accompagnement à la scolarité et du projet pédagogique.
- Former les bénévoles à l'utilisation du jeu et à l'éveil aux langues par exemple.
- Maintenir la transversalité avec le Pôle Familles et la Biblichaussette.
- Maintenir les interventions avec « Ma famille comme unique ».
- Développer des partenariats (associations, artistes...).



Équipe :

- * 1 Responsable Adjointe du Pôle Enfance
- * 1 Animatrice vacataire
- * 1 Animatrice de la Biblichaussette
- * 9 Bénévoles

Quelques chiffres :

- * 22 enfants accompagnés, 10 filles, 12 garçons.
- * 10 enfants viennent de l'école du Tonkin-Nigritelle Noire, 5 enfants de Lakanal, 4 enfants de Louis Armand, 2 enfants de Descartes et 1 enfant d'Edouard Herriot
- * 5 CP, 9 CE1, 5 CE2, 3 CM1
- * 25 semaines d'activité d'octobre à juin

Partenariats :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne
- * Association « Ma famille comme unique »
- * Ecoles L.Armand, Tonkin-Nigritelle Noire et Lakanal.

Pôle Enfance : Atelier d'Éveil Musical et Camps Découverte Culturelle

Présentation de l'action :

Séjour découverte culturelle :

Ce séjour estival est un projet construit en partenariat entre les sept centres sociaux de Villeurbanne et l'École Nationale de Musique de Villeurbanne. Les objectifs du partenariat lors de ce séjour sont de favoriser l'accès aux séjours de vacances et de permettre la socialisation des enfants par le biais du vivre ensemble. Les centres sociaux et l'ENM souhaitent sensibiliser les enfants à des activités culturelles et favoriser leur expression par la découverte de différentes esthétiques. Ce séjour de 5 jours est proposé aux enfants âgés de 8 à 10 ans, et a lieu au mois de juillet.

Atelier d'éveil musical :

L'objectif général de cet atelier d'éveil est de permettre l'accès à la culture et la pratique artistique à des enfants éloignés de ces pratiques. Il s'adresse uniquement aux enfants de 6 ans et se veut une alternative à « l'éveil 1 » proposé par l'ENM pour la même génération. L'activité a lieu tous les mardis de 17h à 18h, de Janvier à Mai (9 séances).

Résultats :

Les enfants inscrits au séjour ont été en majorité des enfants présents au mois de Juillet sur l'accueil de loisirs. Les enfants inscrits sur le séjour n'ont été que pour 4 d'entre eux des enfants ayant participé au « stage » animé par les étudiants/intervenants de l'ENM lors des vacances d'avril.

Perspectives :

- Sensibiliser les enfants les plus éloignés des pratiques culturelles.
- Renforcer la communication et l'information auprès des familles sur ces deux actions.
- Revoir les grilles tarifaires.



Équipe :

Camp découverte culturelle :

- * 1 Responsable du Pôle Enfance
- * 1 Animatrice vacataire

Atelier découverte musicale :

- * 1 Responsable du Pôle Enfance
- * 1 Animatrice intervenante de l'École Nationale de Musique (ENM)

Quelques chiffres :

Camp découverte culturelle :

- * 10 Enfants différents
- * 10 familles différentes

Atelier découverte musicale :

- * 9 Enfants différents
- * 3 Concerts nomades : avec une centaine de personnes différentes

Partenariats :

- * École Nationale de Musique
- * Centres Sociaux Villeurbannais

Pôle Jeunesse 10/17 ans : Accueil Collectif de Mineurs

Présentation de l'action :

Un lieu d'accueil ouvert aux enfants de 10 à 17 ans les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Depuis octobre 2019, la mise en place d'un accueil libre le vendredi après-midi de 17h à 19 h répond à une réelle demande et rencontre un beau succès (fréquentation importante, des nouveaux jeunes et qualité des échanges).

L'accueil s'organise autour de différentes actions :

Hors vacances scolaires :

Un accueil le mercredi qui s'oriente autour de l'accompagnement de projets sur différentes thématiques, ainsi qu'un atelier de danse Hip-Hop en partenariat avec l'école Nationale de Musique.

Un accueil jeune le vendredi soir est ouvert à tous dans la Salle Polyvalente du Collège.

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi, mise en place d'activités de loisirs, des sorties ou des projets en lien avec le projet pédagogique. Les jeunes ont une place dans l'élaboration du planning d'activités.

Résultats :

Durant ces temps d'accueil, les jeunes participent à la construction d'une programmation de loisirs et aux actions collectives. Ils découvrent de nouvelles activités et peuvent s'impliquer dans différents temps d'animations, d'événements ou projets selon les périodes de vacances.

Les familles sont parfois amenées à participer à divers temps d'accueil et d'animation.

Perspectives :

- Développer et structurer l'accueil jeune du vendredi avec une déclaration auprès de la DDCS
- Accompagner les dynamiques de groupe.
- Impliquer les familles dans les loisirs des adolescents.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Jeunesse
- * 1 Responsable Adjoint du Pôle Jeunesse
- * 4 à 5 Animateurs vacataires (en périodes de vacances scolaires)
- * 1 Animateur vacataire le mercredi après-midi
- * 1 Animateur vacataire le vendredi après midi

Quelques chiffres :

- * 127 Enfants différents dont 72 filles et 55 garçons
- * 101 Familles différentes

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne (Direction de l'éducation, services des sports)
- * Centres sociaux, MJC, Structures municipales
- * DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- * Ecole Nationale de Musique

Pôle Jeunesse : Animation de Proximité

Présentation de l'action :

Une animation proposée les mercredis après-midi de 15h30 à 18h d'Avril à Juin, c'est une action hors les murs qui se déroule aux abords du parc Jean Monnet. Nous proposons une activité sportive avec un espace détente où l'on peut se retrouver, échanger et faciliter la rencontre avec les habitants.

Elle a pour objectif de :

- Favoriser la découverte et l'initiation à différentes activités sportives et de loisirs dans l'espace public.
- Faciliter le dialogue par la mise en place d'un « espace détente » pour les jeunes et les habitants.
- Repérer des besoins pour permettre des relais et des accompagnements individualisés.
- Accentuer le lien avec le public féminin et dynamiser l'espace public de proximité par la présence d'animations.

Résultats :

Cette dynamique favorise un climat positif et sécurisant (musique, présence d'adultes identifiés...). Elle permet de prendre en charge des jeunes à travers la proposition d'activités sportives.

Cette année, il a été organisé un événement réunissant d'autres partenaires « Tonkin Events ».

Perspectives :

- Développer cette action et l'ancrer dans nos pratiques « Aller vers ».
- Organiser des événements avec d'autres partenaires et rendre visible le centre social à travers cette action.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Jeunesse
- * 1 Animateur sportif
- * 1 Agent de développement sportif
- * 1 Educateur sportif

Quelques chiffres :

- * Entre 50 et 60 jeunes différents
- * 28 Filles présentes

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne (Service de l'Animation Sportive et Service Jeunesse, Agent de développement territorial)
- * Préfecture du Rhône (dispositif QPV)
- * Métropole

Pôle Jeunesse : Accompagnement à la Scolarité Secondaire

Présentation de l'action :

Cette action vise à soutenir les enfants et leurs familles dans leurs difficultés liées à la scolarité en proposant un accompagnement méthodologique et ludique. L'équipe travaille également à faciliter les relations des familles avec les établissements scolaires. Elle est proposée pour les enfants de CM2, 6ème et 5ème, tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h en période scolaire.

Les objectifs sont :

- Favoriser la réussite éducative et l'émancipation.
- Mobiliser tous les acteurs autour d'un même objectif.
- Soutenir la parentalité et rapprocher les familles de l'institution scolaire.
- Favoriser les passerelles entre l'enfance, la jeunesse et les autres acteurs du territoire.

Résultats :

La présence régulière des enfants et des bénévoles. Différents projets d'animation favorisant l'expression, la coopération et la confiance en soi sont mis en place. Il y a eu le passage de 3 enfants du CLAS Primaire au CLAS Collège pour l'année scolaire 2019-2020.

Deux soirées thématiques pour les parents ont pu être organisées en lien avec le Pôle Adultes Familles et le Pôle Enfance.

Perspectives :

- Consolider l'équipe de bénévoles.
- Renforcer le partenariat avec le collège du Tonkin.
- Continuer à proposer des soirées thématiques à destination des parents.



Équipe :

- * 1 Responsable Adjoint du Pôle Jeunesse
- * 7 Bénévoles

Quelques chiffres :

- * 24 Enfants différents
- * 12 Enfants de CM2, 8 enfants de 6^{ème} et 4 enfants de 5^{ème}
- * 25 Semaines d'activités d'Octobre à Juin

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne
- * Etablissements scolaires du Tonkin (Primaires et collèges)
- * Association « ma famille comme unique »
- * Associations de parents d'élèves

Pôle Jeunesse : Atelier de Danse Hip-Hop

Présentation de l'action :

Organisé en partenariat avec l'Ecole Nationale de Musique (ENM), l'atelier de danse Hip-Hop a lieu tous les mercredis de 14h30 à 16h, en période scolaire. Cette action est proposée depuis de nombreuses années, avec une démarche d'aller « Hors les Murs », voulu par l'ENM. L'école met à disposition un professeur qui encadre des groupes dans les différents centres sociaux de Villeurbanne pour faire connaître l'école et favoriser l'accessibilité pour tous sur ce lieu qui regroupe plus de 1500 élèves.

Ce projet a pour objectifs de :

- Rendre accessible la pratique physique.
- Favoriser l'expression artistique et la découverte de différentes danses.
- Appréhender les changements corporels chez les adolescents pour mieux les accepter.
- Développer la confiance en soi et l'estime de soi.

Résultats :

La mobilisation du groupe a été constante toute l'année, pour la majorité elles ont découvert et acquis les techniques de la danse Hip-Hop et ont pu se produire devant un public.

Cet atelier a permis de favoriser la passerelle préadolescents/adolescents.

Le groupe a participé aux Rencontres du Tonkin, ainsi qu'au spectacle de fin d'année à l'Ecole Nationale de Musique. Elles ont également pu voir en représentation un spectacle à la Maison de la Danse.

Perspectives :

- Développer, à partir de cette action des projets culturels.
- Accompagner le passage de certains jeunes vers les ateliers danse de l'ENM.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Jeunesse
- * 1 Professeure de danse

Quelques chiffres :

- * 14 Filles différentes de 11 à 15 ans

Partenariat :

- * Ecole Nationale de Musique (ENM)

Pôle Jeunesse : Futsal

Présentation de l'action :

Cette action existe depuis 2002. Sont accueillis au gymnase du Tonkin les jeunes habitants le quartier Charpennes Tonkin, autour de la pratique sportive le Futsal.

Cet accueil a lieu tous les vendredis de 19h à 22h et s'adresse à des jeunes âgés entre 11 et 15 ans et des jeunes adultes âgés entre 16 et 25 ans. Deux créneaux horaires sont proposés de 19h à 20h25 et de 20h30 à 21h45.

Celle-ci nous permet d'avoir un ancrage dans le quartier par sa régularité et d'être au cœur des réalités à travers les liens entretenus avec l'ensemble des jeunes que nous accueillons.

Résultats :

Cet espace de médiation social permet d'être au cœur des réalités du quartier.

Ce temps hebdomadaire permet d'entretenir les relations de façon continue avec les jeunes. La participation à différents tournois sportifs a été très appréciée par les jeunes et ils sont demandeurs de rencontres inter-quartiers.

Perspectives :

- Evaluer l'action et faire évoluer ses objectifs.
- Continuer à organiser des rencontres inter structures.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Jeunesse
- * 1 Responsable Adjoint Pôle Jeunesse
- * 1 Animateur sportif référent

Quelques chiffres :

- * 73 Jeunes différents

Partenariat :

- * Ville de Villeurbanne
- * Préfecture (dispositif PQV)
- * Métropole
- * Centres sociaux Villeurbannais

Pôle Jeunesse : Accompagnement de Projets Séjours

Présentation de l'action :

A travers cet accompagnement, nous visons l'autonomie et la responsabilisation des jeunes en nous appuyant sur un projet commun, une réalisation collective, pour favoriser des apprentissages utiles et transférables dans leur parcours individuel.

L'organisation d'un séjour comme finalité, implique une démarche entamée bien en amont que ce soit dans la constitution du groupe, dans son implication et son engagement dans le projet et ce sur plusieurs mois. Ainsi, cela permet une bonne connaissance du groupe et facilite la cohésion de l'ensemble pour le séjour.

Résultats :

Accompagnement de projets 10/12 ans :

Ce travail en groupe autour d'une dynamique de projets a permis l'organisation d'un séjour au parc de Paladru du 8 au 12 Juillet. Le groupe a participé à divers événements d'autofinancement, buvette, tenue d'un stand sur un vide dressing.

Accompagnement de projets 13/17 ans :

Ce travail en groupe autour d'une dynamique de projets autour de la solidarité qui a abouti à l'organisation d'un séjour Nature/Environnement avec des actions de solidarité à proximité de Macon. Les jeunes ont réalisé des maraudes solidaires et ont rencontré des familles de migrants (24 nationalités différentes) pris en charge dans des foyers par des associations Mâconnaise.

Perspectives :

- Valoriser les projets sur différents événements.
- Développer de nouveaux projets en fonction des orientations du Projet Social du Centre Social et du projet pédagogique du Pôle Jeunesse.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Jeunesse
- * 1 Responsable Adjoint du Pôle Jeunesse
- * 2 animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (C.E.E)

Quelques chiffres :

- * 7 Préadolescents (3 garçons et 4 filles)
- * 7 Adolescents (7 filles)

Partenariat :

- * CAF du Rhône
- * Ville de Villeurbanne
- * Conseil de Quartier
- * FOL : Fédération des Œuvres Laïques
- * GACT : Groupe d'Animation Charpennes Tonkin

Pôle Adultes : Ateliers Sociolinguistiques

Présentation de l'action :

Les ateliers sont destinés à l'apprentissage du français en vue d'accéder à l'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France. Il s'agit d'améliorer les compétences en particulier à l'oral, afin de pouvoir être autonome dans les différentes situations de communication de la vie courante ; et d'initier ou de renforcer les compétences écrites. Ils s'adressent prioritairement aux personnes étrangères arrivées depuis peu en France ou bien établies depuis longtemps, et résidant dans la zone d'influence du centre social. Ils sont organisés en séance de 2h, en journée ou en soirée, hors vacances scolaires.

Les ASL sont aussi une passerelle vers d'autres ateliers, activités et événements qui favorisent l'accès aux droits (atelier d'initiation à l'informatique, ateliers vie quotidienne, sorties culturelles, etc.), valorisent l'expression de soi (atelier d'écriture créative, théâtre, café conte, etc.) et créent du lien social (ouverture et participation aux temps forts proposés par le centre social, sorties familiales, etc.).

Résultats :

Des évaluations portant sur les aspects linguistiques, l'accès à l'autonomie et la connaissance de la vie en France sont réalisées chaque année. Des résultats dépendent le maintien dans un même groupe de niveau pour consolider les apprentissages ou bien le passage à un groupe de niveau supérieur. En 2019, 6 personnes ont intégré un ASL de niveau supérieur. L'ASL est aussi un tremplin vers d'autres actions de formation : en 2019, 8 personnes ont intégré une formation (linguistique ou professionnelle) de droit commun.

Perspectives :

- Définir clairement le cadre des ASL (règlement de fonctionnement, projet pédagogique).
- Poursuivre et renforcer le travail de réseau partenarial pour un accompagnement individualisé et pertinent des personnes.
- Consolider et développer l'accompagnement et la formation des bénévoles.



Équipe :

- * 1 Animatrice Adulte Référente des ASL
- * 15 Bénévoles

Quelques chiffres :

- * 100 Personnes inscrites aux ASL
- * Dont 46 qui ont participé aux autres ateliers, activités et événements proposés par le centre social
- * Au moins 60% d'assiduité aux ASL
- * 1093 heures consacrées aux ASL par l'équipe des bénévoles

Partenariat :

- * Ville de Villeurbanne
- * Préfecture du Rhône
- * Armée du Salut (orientation du public)
- * La Compagnie du Sabir / Filigrane
- * Le Centre de Ressources Illettrisme Rhône
- * Médiathèque du Tonkin

Pôle Adultes : Activités Séniors

Présentation de l'action :

Au centre social les séniors qui sont à la recherche d'activités de loisirs, de découvertes, de sorties et de rencontres sont accueillis tous les après-midis sauf le mercredi. L'objectif est de favoriser les liens sociaux dans la convivialité pour les adultes les plus âgés et en fonction de leurs centres d'intérêts.

Des activités régulières sont proposées de Septembre à Juin : bridge, scrabble géant, jeux de cartes et de société, café/tricot.

Ponctuellement sont proposés des repas à thèmes (repas beaujolais, buffet campagnard, après-midi bugnes et crêpes...) et des sorties à la journée. En Juin 2019 une journée croisière a eu lieu avec une quarantaine de participants. En partenariat avec le Centre d'Animation Saint-Jean, plusieurs séniors du centre social ont pu participer à un voyage en Bretagne durant une semaine en Septembre.

Résultats :

Le nombre de séniors diminue chaque année car les personnes vieillissent et ont ensuite des difficultés à se déplacer. Les activités régulières sont encadrées par des bénévoles qui s'impliquent beaucoup pour proposer au-delà des activités des temps conviviaux. Depuis Novembre 2018, les activités séniors se déroulent dans le préfabriqué situé dans la cour du centre social.

Perspectives :

- Proposer une sortie à la journée pour tous les groupes et de proposer quelques animations nouvelles (patchwork, atelier crochets...) pour 2020.
- Mener une réflexion, dans le cadre du nouveau projet social, sur la place des séniors dans le centre social. L'enjeu est de faire connaître l'existence de ces activités pour toucher un plus grand nombre de personnes, notamment celles qui sont seules et isolées.



Équipe :

- * 1 Responsable de Pôle Adultes/Familles
- * 5 Bénévoles

Quelques chiffres :

- * 76 Personnes différentes

Partenariat :

- * Centre d'Animation Saint-Jean
- * Résidence de personnes âgées du Tonkin (jusqu'en Novembre 2019)

Pôle Adultes : Activité Adultes

Présentation de l'action :

Le centre social propose différentes activités sportives et créatives pour les adultes. Les activités sportives proposées sont au nombre de quatre : Hatha Yoga, Gymnastique, Gym aquatique et Qi-Gong. Certains cours sont spécifiques pour les séniors. Depuis Septembre 2018 ces activités ont lieu dans la salle polyvalente du Collège du Tonkin. Les activités de loisirs créatifs sont au nombre de trois : la couture, la peinture et la chorale. Pour les deux premières activités nous avons dû à partir de Septembre 2018 restreindre le nombre de participants en raison de la délocalisation. L'année 2019 a été marquée par le concert inter-chorales auquel participe la chorale du centre social avec celle de Meyzieu et de Décines et qui réunit 120 choristes et plus de 700 spectateurs. Une grande réussite.

l'activité informatique :

L'atelier informatique est à la fois un lieu convivial, ouvert à tous et un espace de formation et d'échanges animé par une équipe de 8 bénévoles coordonnés par un animateur. Différentes formations sont proposées : des formations longues (maîtrise des fondamentaux de Windows), des accompagnements individualisés (mini session de 3 séances de 1h30 d'accompagnement par un bénévole avec 1 ou 2 personnes maximum) et des temps d'accès libre, de conseils et de réparation. En 2019, deux sessions d'initiation informatique ont eu lieu avec des apprenantes des ASL, ces sessions ont été encadrées par deux bénévoles et l'animatrice des ASL. Début 2019 a eu lieu la deuxième session tablettes à destination des séniors et financée par la CARSAT.

Résultats :

Toutes ces activités permettent à un nombre important de personnes de pratiquer une activité sportive mais aussi de vivre une passion. Au-delà de l'activité, les adhérents sont invités à participer à d'autres temps organisés par le centre social et notamment à des sorties culturelles. L'activité informatique permet de réduire la fracture numérique pour un grand nombre de personnes.

Perspectives :

- Proposer au cours de l'année 2020 des ateliers couture avec différentes thématiques.
- Modifier les horaires de l'accès libre les mardis et jeudis pour les ateliers informatique.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Adultes/Familles
- * 7 Professeurs d'activités
- * 8 Bénévoles (Pour l'activité informatique)

Quelques chiffres :

- * 448 participants (Activités de loisirs et sportives)
- * 116 participants (Activité informatique)

Partenariat :

- * Comité du Rhône du rugby à XIII pour Silver XIII

Pôle Familles : Ateliers Parents-Enfants

Présentation de l'action :

Ces ateliers sont proposés une fois par mois sur différentes thématiques (sortie culturelle, atelier manuel...) afin de favoriser l'échange entre les parents et leurs enfants. Les ateliers sont limités en nombre de participants.

Les Ateliers Parents-Enfants ont plusieurs objectifs :

- Favoriser les rencontres et échanges entre parents.
- Favoriser la coopération entre les parents et leurs enfants.
- Valoriser le savoir-faire des parents.
- Faire découvrir aux parents l'animation socio-culturelle par la participation à des activités.
- Permettre aux parents de vivre un temps ludique avec leurs enfants dans un contexte extra-familial.

Résultats :

Pour le Pôle Familles, les ateliers sont toujours un très bon support pour favoriser et parfois consolider les relations parentes et enfants. Cela permet aux familles de partager des temps de loisirs, ce qu'ils n'ont pas beaucoup l'occasion de faire dans un quotidien souvent très chargé.

On a pu constater que durant les activités, certains parents avaient créé des liens entre eux lors de nos ateliers.

Perspectives :

- Maintenir en 2020 le même nombre d'Ateliers Parents-Enfants qu'en 2019 avec pour certains, la présence d'un autre professionnel de l'équipe. Le nombre de participants aux ateliers est limité et ce pour favoriser la qualité de l'échange. Chaque mois, différentes thématiques sont abordées : atelier manuel, sorties culturelles, cinéma, atelier jeux de société...



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Adultes Familles

Quelques chiffres :

- * 8 Ateliers Parents-Enfants
- * 155 Participants (99 enfants et 56 adultes)

Partenariat :

Selon la thématique abordée des intervenants peuvent être sollicités. Un atelier peut également être animé par un parent bénévole qui a une compétence particulière et qui souhaite la partager.

Pôle Familles : Dehors en Famille

Présentation de l'action :

Animé par la responsable du Pôle Adultes/Familles, le groupe parentalité familles composé de professionnels de chaque pôle du centre social se réunit une fois tous les deux mois. Durant les séances de travail de trois heures, la moitié du temps est consacrée à une réflexion, à des apports théoriques sur la famille et l'autre moitié plutôt sur un volet action. Depuis Janvier le groupe a travaillé sur la mise en place d'un événement familial sur le quartier du Tonkin.

Les objectifs visés étaient les suivants :

- Faire du lien avec les habitants et nos adhérents.
- Associer à cet événement la famille dans son ensemble.
- Permettre aux familles de passer ensemble une journée festive.
- Favoriser le lien et la rencontre entre professionnels et familles.
- Permettre aux familles de réinvestir l'espace public.
- Construire une action qui soit le départ d'autres actions durant l'année.

Résultats :

Cet évènement a eu lieu sur l'Espace Jean Monnet en plein cœur du quartier du Tonkin le samedi 21 septembre 2019 en présence de toute l'équipe du centre social. Nous avons pu proposer différents ateliers tout au long de l'après-midi avec un atelier phare, celui de la confection de pizzas et cuisson au four à pains. Nous avons eu de très bons retours de la part des parents pour qui réinvestir cet espace avec leurs enfants étaient importants. De plus les familles ont pu échanger avec les professionnels présents et profiter pleinement de ce temps festif. Nous avons trouvé pertinent de proposer ce temps familial en septembre pour aller à la rencontre des familles dès la rentrée.

Perspectives :

- Désigner l'évènement « Dehors en famille » comme étant le point de départ d'autres événements qui auront lieu tout au long de l'année 2019-2020 notamment sous la forme de soirées familiales avec différentes thématiques.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Adultes/Familles.
- * 13 Professionnels du Centre Social

Quelques chiffres :

- * Entre 150 et 200 personnes présentes durant l'après-midi

Partenariat :

- * Ville de Villeurbanne (Service Jeunesse)
- * Prestataire la Bella Rita

Pôle Familles : Soirées Familiales/Soupes du Monde

Présentation de l'action :

Ces soirées familiales découlent de l'évènement « Dehors en famille » qui a eu lieu en Septembre. Nous souhaitons continuer à proposer aux familles du quartier des temps conviviaux pour partager un moment entre membres d'une même famille, entre familles d'un même quartier et entre familles du quartier et professionnels du centre social.

Le vendredi 29 Novembre 2019 a eu lieu en soirée à la Salle Polyvalente du Collège du Tonkin un temps organisé autour des soupes du monde, suivi d'une projection du dessin animé « Ratatouille ». L'entrée était gratuite mais chaque famille devait apporter du pain ou une soupe maison.

Résultats :

La soirée est une réussite. Les familles ont apportés des soupes et du pain, ce qui a engendré des échanges de recettes, avec au final un moment très convivial de partage entre familles.

Perspectives :

- Organiser pour le premier semestre 2020, deux soirées familiales sur la thématique du jeu et crêpes party et la seconde sur les contes accompagnés de petites douceurs sucrées. Elles se dérouleront toujours à la Salle Polyvalente du Collège à partir de 18h. Afin de privilégier les échanges avec les familles nous limiterons le nombre d'inscrits à 50 places.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Adultes/Familles
- * 4 Professionnels

Quelques chiffres :

- * 65 Personnes différents
- * 20 familles différentes
- * 24 Adultes (dont 3 hommes) et 41 enfants

Pôle Familles : Sorties Familiales

Présentation de l'action :

Cette action correspond à l'objectif n°2 de notre projet famille qui est de favoriser l'épanouissement de la famille et de ses membres. Les sorties s'adressent aux familles résidant sur le quartier Charpennes Tonkin aux revenus modestes qui n'ont pas ou peu d'accès aux loisirs. Elles ont pour objectifs de :

- Favoriser l'autonomie des familles dans leur accès aux loisirs.
- Favoriser les liens entre les familles d'un même quartier.
- Soutenir la fonction parentale et resserrer les liens Parents-Enfants au travers de ces temps d'activités passés ensemble.
- Favoriser une dynamique de territoire visant à améliorer le vivre ensemble.

Résultats :

Les sorties reçoivent une forte demande de la part des habitants du quartier Charpennes et Tonkin. A chaque dates proposées de nouvelles familles sont venues découvrir les sorties familiales. Une ambiance conviviale, d'entraide entre les familles a été constatée lors de ces événements.

Elles ont été aussi le lieu d'échanges très riches entre parents et enfants, entre familles et entre familles et professionnels. Ces temps permettent pour la plupart des participants de découvrir de nouveaux lieux.

Perspectives :

- Créer en 2020 une commission composée d'habitants pour préparer les sorties familiales.



Équipe :

- * 1 Responsable du Pôle Adultes/Familles
- * 1 Professionnel des différents Pôles

Quelques chiffres :

- * 315 Personnes présentes à 1 ou plusieurs sorties
- * 50 Familles différentes.
- * 6 Sorties familiales (1 à la neige, 1 au parc des oiseaux, 3 au bord de l'eau et 1 dans un parc animalier)

Partenariat :

Diffusion de l'information : Maison des services publics du Tonkin, Maison de la Métropole de Lyon, Association Les Amis de Tous, la SLEA, La cause des parents.

La biblichaussette : Un lieu de médiation socioculturelle par le livre et l'oralité (le conte).

Présentation de l'action :

C'est un lieu de médiation socioculturelle par le livre et l'oralité (le conte). Un lieu qui a gardé l'identité de la bibliothèque des origines et qui, au fil du temps, a développé une pratique spécifique : celle de la « reliance ». Dans cette pratique de reliance il y a quelque chose « d'activant », une mise en acte de ce qui relie en réponse à l'isolement. Chaque action de La biblichaussette a deux niveaux différents de mise en lien : le niveau social et le niveau culturel.

Le rôle de l'animatrice socioculturelle à La biblichaussette est de faire le lien entre ces deux niveaux. L'animatrice est à même de repérer, d'accueillir et de soutenir toute idée de création. L'album pour enfant et l'oralité (le conte) sont ses « moyens » d'accroche, d'approche et de mise en acte du lien.

Elle fonctionne du lundi au vendredi hors vacances scolaires.

La biblichaussette mène ses actions en direction de tous les publics avec tous.les professionnels du centre ainsi qu'avec de nombreux partenaires du quartier et de la ville.

Résultats :

Voici le regard des professionnels du centre social qui ont travaillé en lien avec La biblichaussette cette année : « C'est la porte d'entrée du centre social », « C'est un vrai lieu d'accueil, c'est pas une bibliothèque avec des livres », « C'est un accueil inconditionnel, tout le monde peut venir », « C'est l'ADN, l'ADN de ce centre social qu'il n'y a pas dans d'autres centres sociaux », « C'est un lien entre les pôles du centre social », « Le lien s'est créé, ça a marqué l'histoire des gens le passage à La biblichaussette », « C'est un lieu de proximité et d'histoires », « C'est un lieu des possibles », « Ça crée du bonheur et ça comble des manques ».

Perspectives :

- Travailler à la mise en place du lieu dans les nouveaux locaux et à la définition d'une place spécifique pour ce lieu de reliance au sein du centre social.



Équipe :

- * 1 Animatrice de La Biblichaussette
- * 1 Responsable Adjoint du Pôle Jeunesse
- * 4 Bénévoles

Quelques chiffres :

- * 654 Personnes différentes, 486 enfants et 168 adultes (écoles partenaires incluses) ont fréquenté les animations de La Biblichaussette sur l'année scolaire 2018/2019.

Partenariat :

- * Ville de Villeurbanne (Chargé de Développement, Coordinateur du Service Jeunesse)
- * Écoles primaires du quartier
- * La Maison des Aînés René Cassin (OVPAR)
- * Médiathèque du Tonkin
- * Le Réseau des Lectures Publiques, Villeurbanne

Action « bib d'HLM » : La biblichaussette Hors Les Murs

Présentation de l'action :

Cette action qui se situe dans le cadre d'une médiation socioculturelle. C'est une animation autour du livre portée par le Centre Social Charpennes-Tonkin. Plus précisément par La biblichaussette, lieu de livres et de médiation socioculturelle, en collaboration avec le Pôle Jeunesse du centre social. Animé en partenariat avec la Médiathèque (jusqu'en Juin 2019), les Kapseurs, le Service jeunesse, l'agent de développement ville et ACCOLEA. Depuis Septembre 2019, en transversalité avec les Pôles du centre social.

Ce projet a pour objectifs :

- Créer du lien (accueil, échange, parole, écoute) à partir du livre.
- Faire découvrir le livre pour enfants, de partout et de toutes les façons.
- Renforcer le lien entre ce public (enfants et parents) et les structures du quartier.
- Intervenir sur l'espace public pour l'animer et donner aux enfants envie d'aller vers les structures du quartier.

« **Bib'd'HLM** » est une action livres en bas des immeubles visant en priorité les 10/13ans mais avec la souplesse de pouvoir s'adresser aux plus petits et aux plus grands.

L'action a eu lieu tous les mercredis, au printemps de 14h30 à 15h30 et cet automne de 15h à 17h. Les animations se sont déroulées en 2019 sur plusieurs espaces du quartier :

- Le jardin de la terrasse (dans la cour de l'immeuble en face du Centre social,
- La Pelouse (dans l'espace vert Jean Monnet),
- L'espace Barcelone (derrière le groupe scolaire Louis Armand, sur la pelouse des immeubles),
- L'espace John Ford (dans le jardin des immeubles de la rue John Ford).

Résultats :

Le fait de sortir des murs, de s'exposer à l'extérieur, d'être présent sur l'espace public permet la rencontre, de sortir de la maison en ayant un encadrement qui sécurise les parents et de réinvestir cet espace commun en faisant du lien social avec un outil culturel : le livre.

Suite au retrait de la médiathèque du projet, l'animation s'est recentrée sur l'équipe du centre social en invitant tous les pôles à participer à l'action. En plus du support « livre » pour aller à la rencontre de l'autre, est venu se rajouter celui du « jeu ». Toujours dans l'esprit du projet, des jeux légers et adaptés (jeux de cartes, d'action, de devinettes et jeux de création avec la nature). Avec comme trait d'union, le lien social.

Perspectives :

- Poursuivre l'animation avec tous les Pôles du centre social.



Équipe :

- * 1 Animatrice Référente de La biblichaussette
- * 1 Responsable Adjoint du Pôle Jeunesse, co-animateur
- * Ponctuellement : 1 Responsable et 1 Responsable Adjointe du Pôle Enfance, 1 Responsable du Pôle Jeunesse et 1 Responsable du Pôle Adultes/Familles

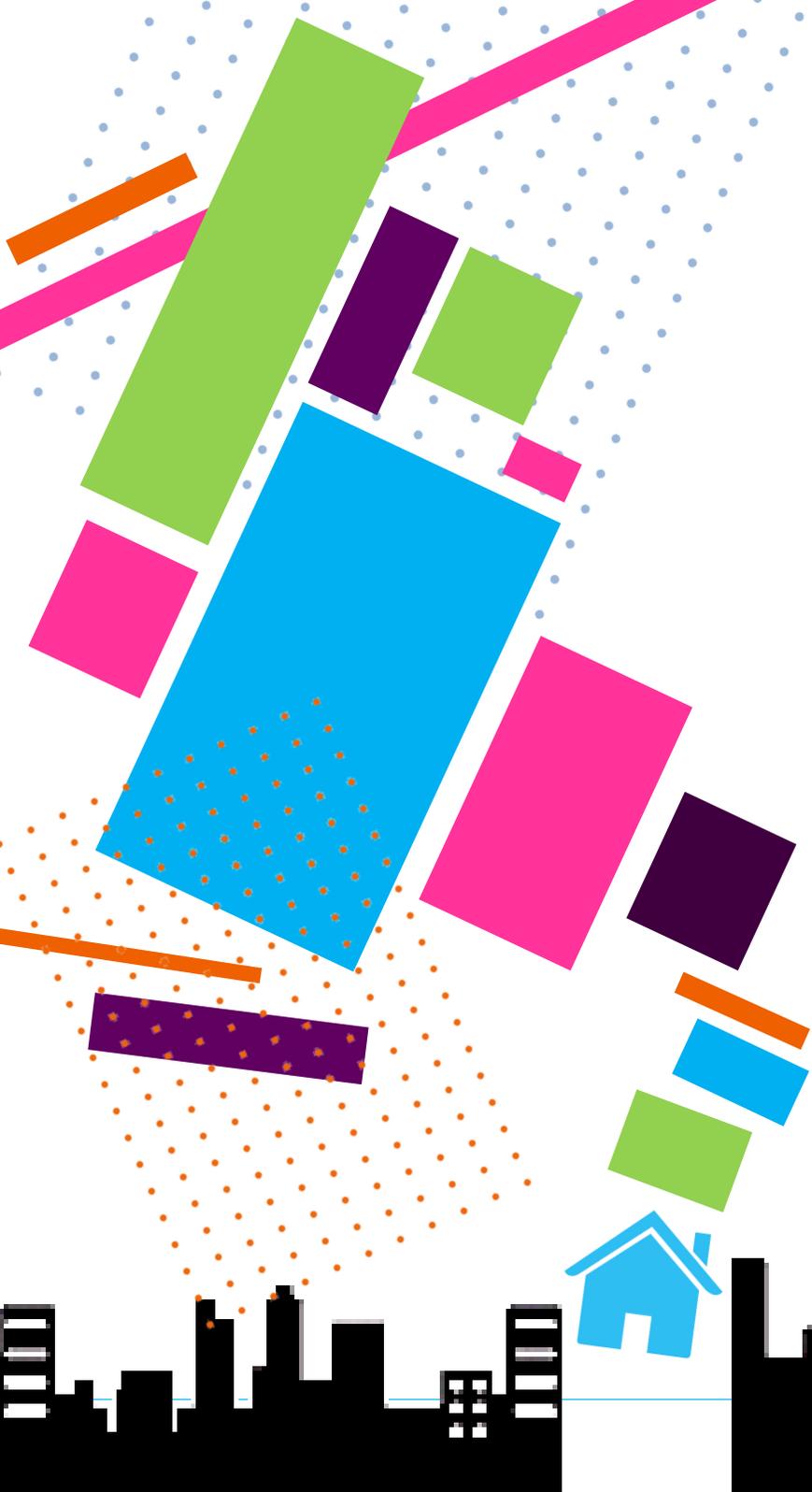
Quelques chiffres :

- * 230 personnes (174 enfants et 56 adultes) ont fréquenté l'animation en 2019.

Partenariat :

- * Ville de Villeurbanne (Chargé de développement, Coordinateur du Service jeunesse)
- * Préfecture du Rhône
- * Médiathèque du Tonkin
- * ACCOLEA
- * Les Kapseurs
- * Le Réseau des lectures publiques, Villeurbanne

RAPPORT FINANCIER



Centre Social et Culturel Charpennes Tonkin

Assemblée Générale du Mercredi 24 Juin 2020

Rapport financier et de gestion de l'exercice 2019

Le rapport financier et de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'appuie sur les éléments comptables vérifiés par notre commissaire aux comptes.

A ce présent rapport sont joints :

- Le compte d'exploitation 2019 en recettes et dépenses et son résultat excédentaire
- Le bilan de l'exercice 2019
- Les annexes aux comptes annuels 2019

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	DIFFÉRENCE 18/19
PRODUITS	1 714 661	1 688 988	1 749 197	1 749 380	+ 0,01 %
CHARGES	1 639 254	1 643 324	1 706 057	1 659 833	-2,71 %
RÉSULTAT	75 407	45 664	43 140	89 547 (5,12%)	

PRODUITS ET RECETTES DE L'EXERCICE 2019

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	% 18/19
PARTICIPATIONS USAGERS	230 005	238 262	246 988	224 299	- 9,19 %
ADHÉSIONS	8 603	9 215	8 304	8 315	+ 0,13 %
SUBVENTIONS	854 048	843 811	874 160	911 027	+ 4,22 %
AUTRES RECETTES	67 880	42 461	37 985	49 072	+ 29,19 %
PRODUITS SUPPLÉTIFS	554 125	555 239	581 850	556 667	- 4,33 %
TOTAL	1 714 661	1 688 988	1 749 197	1 749 380	+ 0,01 %

OBSERVATIONS SUR LES PRODUITS ET RECETTES

Le montant de la participation des usagers chute de 22 689 € soit une baisse de 9 %. Deux raisons principales :

- Du fait de notre déménagement nous n'avons plus de recettes de locations de salles et donc un manque de 5 000 €
- Baisse de la participation des usagers (hors petite enfance): 159 642 € en 2019 contre 175 988 € en 2018. Cette importante baisse provient essentiellement des contraintes d'espace dûes aux locaux (délocalisation) et la suppression d'un cours de gym à la demande de l'intervenant,
- Baisse de la participation des usagers (petite enfance) : 55 500 € contre 61 329 € en 2018 en raison des conditions d'accueil au JDC (pas de restauration, accueil obligatoire des 3 ans à l'école), et aux Tonkinous (changement de locaux et absence de surbooking),

Le montant total des subventions progressent de 36 867 € (874 160 à 911 027) € soit + 4,2 % . A noter :

- La baisse de la subvention de l'Etat au titre de l'emploi aidé
- Une subvention de 3 000 € de la Commune pour aide au loyer de la grande salle du collège
- La non reconduction comme annoncé en 2018 de la subvention de relocalisation de 7 000 € de la Commune
- Le maintien par la Commune de sa subvention globale de 204 600 €
- Pour la CAF une augmentation de la subvention pour les vacances familiales (+ 2 239 €), une forte majoration des salaires du personnel de remplacement (+ 40 292 €) pour compenser les postes vacants CAF et surtout l'affectation du tiers de la subvention exceptionnelle de 90 000 € soit 30 000 € pour la deuxième.

Les prestations de service de la CAF augmentent de 2,8 % grâce à une subvention supplémentaire de la CAF de 18 900 € pour le Jardin des Couleurs au titre de la mixité sociale et les PS CLAS (+ 2 202 soit + 20 %).

Les autres charges profitent d'une hausse des transferts de charges de 9 100 € au titre des formations.

Les produits supplétifs varient en fonction des postes vacants de la CAF et sont compensés par une subvention d'équilibre.

LES SUBVENTIONS

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	% 18/19
ÉTAT	23 770	24 790	20 739	14 824	- 28,52 %
MÉTROPOLE	9 000	8 460	8 000	8 000	0 %
VILLEURBANNE DONT SUBV/FONCTIONNT DONT SUBV/RELOCALISATION	367 739 212 100	372 865 208 705	369 454 204 600 7 000	364 454 204 600 0	-1,35 % 0 %
CAF RHÔNE DONT PSU ET PSO AVEC BONUS DONT SUBV/FONCTIONNT DONT SUBV/RELOCALISATION	453 539 226 829 47 270	437 696 217 504 47 270	472 467 242 171 46 214 30 000	523 749 249 219 45 148 30 000	+ 10,85 % + 2,91 % - 2,31 % 0 %
AUTRES (CARSAT)	0	1 500	3 500	0	
TOTAL	854 048	843 811	874 160	911 027	+ 4,22%

CONTRIBUTIONS DE LA CAF ET DE VILLEURBANNE EN MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	% 18/19
VILLE LOCAUX	86 414	87 515	98 074	85 524	- 12,8 %
CAF LOCAUX	135 736	138 923	136 791	139 739	+ 2,20 %
CAF PERSONNELS	331 975	328 801	346 985	331 404	- 4,5 %
TOTAL	554 125	555 239	581 850	556 667	- 4,3 %
POUR MÉMOIRE					
CAF CRÉDITS POSTES VACANTS	60 944	55 997	19 740	60 032	+ 41 %
CAF REFACTORATION	88 250	90 015	64 275	65 561	+ 2 %

DÉPENSES DE L'EXERCICE 2019

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	% 18/19
FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS	158 700	144 792	153 985	168 558	+ 9,46 %
• <i>PÔLE PETITE ENFANCE</i>	<i>86 712</i>	<i>96 226</i>	<i>85 940</i>	<i>94 978</i>	<i>+ 10,52 %</i>
• <i>PÔLE ENFANCE</i>	<i>19 228</i>	<i>23 029</i>	<i>25 921</i>	<i>27 962</i>	<i>+ 7,87 %</i>
• <i>PÔLE JEUNESSE</i>	<i>21 915</i>	<i>19 048</i>	<i>22 798</i>	<i>20 693</i>	<i>- 9,23 %</i>
• <i>PÔLE ADULTES/FAMILLES</i>	<i>14 542</i>	<i>6 490</i>	<i>19 326</i>	<i>24 925</i>	<i>+ 28,97 %</i>
• <i>AUTRES</i>	<i>16 303</i>				
PILOTAGE ET LOGISTIQUE	249 954	243 840	302 226	244 669	- 19,04 %
<i>DONT REFACTURATION CAF</i>	<i>88 250</i>	<i>90 015</i>	<i>64 275</i>	<i>65 561</i>	<i>+ 2,00 %</i>
<i>DONT DÉMÉNAGEMENT</i>			<i>64 237</i>	<i>27 049</i>	<i>5 sites</i>
PERSONNELS ASSOCIATIFS	676 475	699 452	667 996	689 940	+ 3,29 %
CONTRIBUTIONS CAF/VILLE TOTALES	554 125	555 239	581 850	556 667	- 4,33 %
• <i>VILLEURBANNE LOCAUX</i>	<i>86 414</i>	<i>87 515</i>	<i>98 074</i>	<i>85 524</i>	<i>- 12,80 %</i>
• <i>CAF LOCAUX</i>	<i>135 736</i>	<i>138 923</i>	<i>136 791</i>	<i>139 738</i>	<i>+ 2,15 %</i>
• <i>CAF PERSONNELS</i>	<i>331 975</i>	<i>328 801</i>	<i>346 985</i>	<i>331 404</i>	<i>- 4,49 %</i>
TOTAL CAF	467 711	467 724	483 776	471 143	- 2,61 %
TOTAL GÉNÉRAL	1 639 254	1 643 324	1 706 057	1 659 833	- 2,71 %

DÉPENSES DE PERSONNEL DE L'EXERCICE 2019

ANNÉES	2016	2017	2018	2019	% 18/19
PERSONNELS ASSOCIATIFS	676 474	699 452	667 996	689 940	+ 3,29 %
• RÉMUNÉRATIONS	489 742	496 064	482 423	502 357	+ 4,13 %
• CHARGES SOCIALES	173 523	189 880	171 554	172 763	
• TAXES SUR SALAIRES	10 992	11 011	11 460	12 240	
• MÉDECINE DU TRAVAIL	2 217	2 497	2 559	2 580	
PERSONNELS CAF MAD	331 975	328 801	346 985	331 404	- 4,49 %
REFACTURATION CAF DE PMAD	88 250	90 015	64 275	65 561	
PERSONNEL EXTÉRIEUR	42 591	66 149	69 955	54 836	
AUTO ENTREPRENEUR	2 580	4 786	2 411	1 994	
FRAIS DE FORMATION	8 849	4 486	3 035	7 818	
RBT UNIFORMATION	- 12 280	- 3 341	- 3 707	- 12 767	
TOTAL DÉPENSES PERSONNEL	1 138 439	1 190 348	1 150 950	1 138 786	- 1,06 %
% SUR DÉPENSES BUDGÉTAIRES TOTALES	69,45 %	72,43 %	67,46 %	68,61%	

OBSERVATIONS SUR LES DÉPENSES

- **Les dépenses de fonctionnement des activités** augmentent de 14 573 € soit + 9,46 %. Il était nécessaire d'une part de renouveler en petites fournitures les Pôles Petite Enfance et Enfance et d'accompagner le développement du Pôle Adultes/Familles .
- **Les dépenses de Pilotage et logistique** enregistrent une forte baisse en raison des dépenses de déménagement qui ont été surtout imputées sur l'exercice 2018 mais aussi d'une baisse générale des fournitures, achats et services extérieurs en raison de notre délocalisation mais aussi du fait notamment :
 - * d'une baisse significative des remplacements des services de la petite enfance,
 - * d'un recours minoré à l'intérim de nettoyage grâce à l'embauche d'un agent d'entretien.
- **Les dépenses de personnel associatif** augmentent de 3,29 % en raison du recrutement d'agent d'entretien et de personnel petite enfance.
- Le total des dépenses de personnel toutes origines confondues se monte à 1 138 786 € contre 1 150 950 € en 2018 soit une baisse de 1,06 %. Ces dépenses représentent 68,61 % du budget total ce qui est cohérent pour une structure de prestations de services.

CONCLUSION

L'exercice budgétaire 2019 dégage un résultat excédentaire de 89 547€ (contre 43 140€ en 2018) soit 5,12 % du total des recettes.

Ce résultat s'explique pour partie par l'évolution positive de nos recettes et subventions, pour partie par le tassement de nos dépenses en raison principalement de la situation hors les murs du centre social mais aussi par une gestion rigoureuse qui anticipe les futurs besoins des services à notre retour dans le bâtiment rénové et dont il faut remercier l'équipe de direction.

Ce résultat permettra au Centre Social de faire face dans de meilleures conditions lors du retour dans nos locaux rénovés et agrandis, aux dépenses d'investissements et aux achats de fournitures dont le montant prévisionnel est estimé actuellement à 150 000 €.

Notre trésorerie consolidée par ce résultat reste donc très bonne.



ANNEXES



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2019

1. FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Faits significatifs

L'année 2019 correspond à une année passée en délocalisation sur 5 sites différents. En effet, les travaux n'ont pu démarrer cette année-là, pour cause de non obtention du permis de construire. L'activité se trouve donc modifiée car contrainte par les nouveaux espaces dont nous disposons. Cette situation se poursuivra durant l'année 2020. Malgré cela, le nombre d'adhérents est resté le même.

1.2 Règles et méthodes comptables

Ces comptes concernent une association conforme à la loi du 1er juillet 1901. Ils ont donc été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général 1999 (règlement 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable) et en conformité avec le plan comptable CAF DU RHONE en respectant ces principes :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité des comptes,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

**Durée et mode usuels d'amortissement
(correspond généralement à la durée d'utilisation du bien)**

Immobilisations	Durée	Mode
Logiciels	3 ans	Linéaire
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel d'activités	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

2. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Le comparatif des résultats

Exercice	2019	2018	2017
Résultat d'exploitation	81 448	78 322	33 870
Résultat financier	665	546	754
Résultat exceptionnel	7 434	35 728	11 041
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-	-
Résultat net comptable	89 547	43 140	45 664

(Détail du résultat exceptionnel : voir § 2.3)

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

2.2 Les subventions d'exploitation et prestations de services CAF du Rhône

Tableau des subventions d'exploitation par nature et des prestations de services

Libellés	Montant comptabilisé en 2019	Montant comptabilisé en 2018	Variation	
			Montant	%
Subventions de fonctionnement :				
- versées par la ville	204 600	211 600	- 7 000	-3,31%
- versées par la CAF DU RHONE	45 148	46 214	- 1 066	-2,31%
Sous total	249 748	257 814	- 8 066	-3,13%
Subventions affectées à un projet :				
- versées par l'Etat	14 824	20 739	- 5 915	-28,52%
- versées par la région	-	-	-	
- versées par la Métropole	8 000	8 000	-	
- versées par la ville	159 854	157 854	2 000	1,27%
- versées par la CAF du Rhône	32 186	29 947	2 239	7,48%
- versées par d'autres organismes		3 500	- 3 500	-100,00%
Sous total	214 864	220 040	- 5 176	-2,35%
Subventions non affectées :				
- versées par la CAF DU RHONE	60 032	19 740	40 292	204,11%
Sous total	60 032	19 740	40 292	204,11%
TOTAL (I)	524 644	497 594	27 050	5,44%
Prestations CAF :				
- Animation globale	67 693	66 693	1 000	1,50%
- Animation collective famille	22 648	22 313	335	1,50%
- CLAS	13 037	10 835	2 202	20,32%
- ALSH	33 070	34 210	- 1 139	-3,33%
- EAJE	196 137	207 961	- 11 824	-5,69%
- Bonus mixité	18 900	-	18 900	
- Bonus inclusion handicap	1 111	-	1 111	
-LEAP MARDIS PETITS	3 787	4 554	- 767	-16,85%
TOTAL (II)	356 383	346 566	9 817	-2,54%
TOTAL GENERAL (I)+(II)	881 027	844 160	36 868	4,37%

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

Tableau des subventions d'exploitation et PS par financeur

Libellés	Montant comptabilisé en 2019	Montant comptabilisé en 2018	Variation	
			Montant	%
Subventions de l'Etat				
- affectées à un projet	11 460	11 500	-	40
- ASP	3 364	9 239	-	5 875
Sous total	14 824	20 739	-	5 915
Subventions de la région				
- affectées à un projet	-	-	-	-
- non affectée				
Sous total	-	-	-	-
Subventions de la Métropole				
- affectées à un projet	8 000	8 000	-	-
- non affectée				
Sous total	8 000	8 000	-	-
Subventions de la ville				
- affectées à un projet	159 854	157 854	2 000	1,27%
- non affectée	204 600	211 600	- 7 000	-3,31%
Sous total	364 454	369 454	- 5 000	-1,35%
Subventions de la CAF du Rhône				
- affectées à un projet	320 876	309 820	11 056	3,57%
- non affectée	172 873	132 647	40 226	30,33%
Sous total	493 749	442 467	51 282	11,59%
Autres financeurs (à détailler)				
- CARSAT		3 500	- 3 500	-100,00%
- non affectée				
Sous total	-	3 500	- 3 500	-100,00%
TOTAL	881 027	844 160	36 868	4,37%

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

2.3 Le résultat exceptionnel

Composantes du résultat exceptionnel	2019		2018
Charges			
- Régul. Compte personnel et charges patronales	1 080		
- Différence Facturation loc.salles Ville	2 127		8 240
- Frais de déménagement	27 049		64 237
Sous total		30 256	72 477
Produits			
- Diverses régularisations	133		
- Régularisation clients	1 282		36
- Relocalisation (Sub.CAF)	30 000		30 000
- Quote-part subv. Investissement affectées	6 275		6 714
Sous total		37 690	36 750
TOTAL		7 434	-35 727

2.4 Les charges supplémentives : état des mises à disposition

Mises à disposition	2019	2018
Personnel	331 404	346 986
Locaux	213 552	194 526
Frais de fonctionnement	4 674	36 108
Autres	7 037	4 230
TOTAL	556 667	581 850

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Les immobilisations et cautions

Tableau des immobilisations				
	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	17 743		1 914	15 830
Immobilisations corporelles	304 628	4 759	699	308 688
Immobilisations financières	15	137		153
Dépôts et cautionnement				-
TOTAL	322 386	4 896	2 613	324 670

3.2 Charges constatées d'avance

	2019	2018
Charges constatées d'avance		
Location	3 121	3 420
Maintenance	730	940
Divers abonnements-revues	431	414
Eau abonnement 2018		
Médecine du travail		
TOTAL	4 282	4 774

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

3.3 Les créances et les dettes

Etat des échéances des créances et des dettes				
	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
CREANCES				
Créances de l'actif immobilisé				
Dépôts et cautionnement				
Créances de l'actif circulant :				
Créances usagers EAJE	7 814	6 001	1 813	
Autres créances rattachées				
Créances financeurs :				
- VILLE	1 000	1 000		
- CAF du Rhône	117 026	117 026		
Provision à recevoir	7 270	7 270		
Uniformation				
Produits à recevoir	772	772		
TOTAL	133 882	132 069	1 813	
DETTES				
Dettes financières				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Autres dettes :				
Dettes fournisseurs	19 607	19 607		
Dettes fiscales et sociales	100 364	100 364		
Autres dettes	1 431	1 431		
TOTAL	121 402	121 402	-	-

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

3.4 Les fonds propres

Tableau de variation des fonds propres					
Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice	
Fonds associatifs sans droit de reprise	12 045			12 045	
Ecart de réévaluation				-	
Réserves				-	
- Trésorerie	118 872			118 872	
- Autres réserves				-	
Report à nouveau	236 171	43 140		279 311	
Résultat de l'exercice	43 140	89 547	43 140	89 547	
TOTAL	410 228	132 687	43 140	499 775	

3.5 Les subventions d'investissement

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Libellés	Montant comptabilisé en 2019	Montant comptabilisé en 2018	Variation		%
			Montant	%	
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables sans droit de reprise	12 045	12 045			
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables avec droit de reprise	57 950	57 950			
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables avec droit de reprise virée au compte de résultat	-50 226	-43 952	-6 275		14,28%
TOTAL	19 769	26 043	-6 275		-24,09%

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

3.6 Les provisions

Tableau des provisions				
	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges :				
- Provision pour risques prud'homaux				
- Provision retraite	32 252	3 237		35 489
- Provision pour risques	32 191		22 191	10 000
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers :				
- Comptes d'usagers	2946	1813	2946	1813
- Autres tiers				
- ...				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
TOTAL	67 389	5 050	25 137	47 302

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2019

3.7 Les fonds dédiés

Tableau de suivi des subventions

Subventions	Intitulé du projet concerné	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur les nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A-B+C
2010	Réorganisation pédagogique pôle jeunesse	27 470	27 470	-		27 470
2013	Développement du Projet Adultes Famille	15 000	15 000	-		15 000
TOTAL		42 470	42 470	-	-	42 470

Décisions du CA du 19/03/2014 de réaffecter les 15 000 € du développement d'activités pédagogiques liées au projet cuisine décidé en 2011 sur le développement du Projet Famille.

Les subventions non encore utilisées sont bloquées en attente de la réorganisation pédagogique du pôle jeunesse.

3.8 Les produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	2019	2018
Cotisations Adherents	5 219	4 294
Subvention CEL et CLAS Ville	2 760	2 760
PS CLAS CAF du Rhône	7 689	7 072
Subvention ETAT BIB HLM	2 500	
Location Salles		
Subvention Ville porteur handicap	3 000	2 700
Subvention CAF relocalisation	30 000	60 000
TOTAL	51 168	76 826

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHARPENNES TONKIN
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2019

3.9 « Le fonds de roulement »

	2019	2018	Variation	
			Montant	%
Fonds propres (A)	507 499	424 227		
Actif immobilisé (B)	15 267	19 373		
Fonds de roulement (A-B)	492 231	404 854	87 378	21,58%

3.10 L'effectif moyen

L'effectif moyen temps plein à la clôture de l'exercice est de 18 personnes.

3.11 Fiscalité

L'association tient compte de l'instruction du 15 septembre 1998, ce qui entraîne qu'elle n'est pas soumise à fiscalité.

3.12 Rémunération des dirigeants

Cette information ne peut être communiquée puisque le personnel de direction est mis à disposition par la caisse d'allocations Familiales du Rhône.

(cf les charges supplémentives : état des mises à disposition)

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 829.69	15 829.69		
FRAIS DETABLISSSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	15 829.69	15 829.69		
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	308 687.85	293 572.86	15 114.99	19 357.67
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				-11 076.66
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	107 553.20	99 236.43	8 316.77	27 691.66
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	139 767.28	137 783.20	1 984.08	-1 833.34
AUTRES	61 367.37	56 553.23	4 814.14	4 576.01
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	152.50		152.50	15.24
PARTICIPATIONS	152.50		152.50	15.24
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	324 670.04	309 402.55	15 267.49	19 372.91
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSEES/COMMANDES				
CREANCES	133 881.56	1 812.86	132 068.70	120 366.68
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	7 813.67	1 812.86	6 000.81	6 865.92
AUTRES	126 067.89		126 067.89	113 500.76
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	648 584.08		648 584.08	616 664.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 282.02		4 282.02	4 774.34
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	786 747.66	1 812.86	784 934.80	741 805.02
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 111 417.70	311 215.41	800 202.29	761 177.93

Passif	31/12/2019	31.12.2018
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	12 045.00	12 045.00
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	118 872.01	118 872.01
REPORT A NOUVEAU	279 311.43	236 171.21
RESULTAT DE L'EXERCICE	89 546.85	43 140.22
TOTAL FONDS PROPRES (1)	499 775.29	410 228.44
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 723.69	13 998.36
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	7 723.69	13 998.36
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	507 498.98	424 226.80
PROVISIONS POUR RISQUES	10 000.00	32 191.08
PROVISIONS POUR CHARGES	35 489.54	32 252.26
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	45 489.54	64 443.34
FONDS DEDIES (4)	42 470.37	42 470.37
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	32 174.04	39 055.62
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19 607.12	23 336.32
DETTES FISCALES ET SOCIALES	100 363.52	88 093.92
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	1 430.72	2 725.95
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	51 168.00	76 825.61
TOTAL DETTES (5)	204 743.40	230 037.42
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	800 202.29	761 177.93

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

Sélection période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Toutes les écritures

PRODUITS D'EXPLOITATION	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	580 958.18		596 026.55
SOUS-TOTAL A		580 958.18	596 026.55
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	524 644.16		497 593.76
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	39 566.23		28 081.21
COLLECTES			
COTISATIONS	8 314.50		8 304.33
AUTRES PRODUITS	875.24		45.85
SOUS-TOTAL B		573 400.13	534 025.15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 154 358.31	1 130 051.70
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK	30 881.01		27 789.83
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	333 903.05		342 870.58
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 458.11		22 036.11
SALAIRES ET TRAITEMENTS	515 982.31		480 821.32
CHARGES SOCIALES	150 499.18		165 138.20
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		14 051.82	12 517.51
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9 001.68		9 571.76
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS	1 812.86		2 945.75
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	3 237.28		
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	4 135.28		555.76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		1 072 910.76	1 051 729.31
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		81 447.55	78 322.39
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
BENEFICE OU PERTE TRANSFEREE (III)			
PERTE OU BENEFICE TRANSFERE (IV)			

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	665,29		545,50
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		665,29	545,50
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V - VI)		665,29	545,50
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		82 112,84	78 867,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	31 415,22		30 036,00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 274,67		6 713,63
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		37 689,89	36 749,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	30 255,88		72 477,30
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		30 255,88	72 477,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		7 434,01	-35 727,67
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (IX)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (X)			
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		1 192 713,49	1 167 346,83
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		1 103 166,64	1 124 206,61
BENEFICE OU PERTE		89 546,85	43 140,22

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
861	Mise à disposition gratuite de biens	871	Prestations en nature
861300	LOCAUX ET CHARGES LOCALITIVES	871100	PRESTATIONS EN NATURE CAF
861500	ENTREP-MAINTEANANCE-ASSURANCE	871500	PRESTATION EN NATURE VILLE
	TOTAL (861)		TOTAL (871)
	218 225,47		556 666,66
862	Prestations		
862800	Déplact du personnel-Autres serv exterie		
	TOTAL (862)		
	7 037,00		
864	Personnel bénévole		
864100	PERSONNEL MIS A DISPO.GRATUIT.		
	TOTAL (864)		
	331 404,19		
	Total charges contributions volontaires		Total produits contributions volontaires
	556 666,66		556 666,66

RÉSOLUTIONS



RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION : Rapport moral et d'orientation

Après avoir entendu le rapport du Président, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'orientation.

DEUXIÈME RÉOLUTION : Rapport financier

Après avoir entendu le rapport financier du trésorier et les rapports du commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve le rapport financier et les comptes au 31 Décembre 2019 tels qu'ils sont présentés, faisant apparaître un excédent de 89 547 €.

Elle donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion réalisée au cours de l'année écoulée.

TROISIÈME RÉOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale constate que l'exercice 2019 présente un résultat excédentaire de 89 547 € et décide de l'affecter au compte « report à nouveau ».

QUATRIÈME RÉOLUTION : Formalités administratives et juridiques

L'Assemblée Générale ordinaire donne pouvoir au Président et à la Directrice pour effectuer les formalités administratives et juridiques relatives aux décisions prises par l'Assemblée Générale.

CINQUIÈME RÉOLUTION : Élection des administrateurs

(Voir document joint).